

Stations intermodales du Cotentin : compte rendu de la rencontre citoyenne à Saint Sauveur le Vicomte, mardi 12 mars 2024

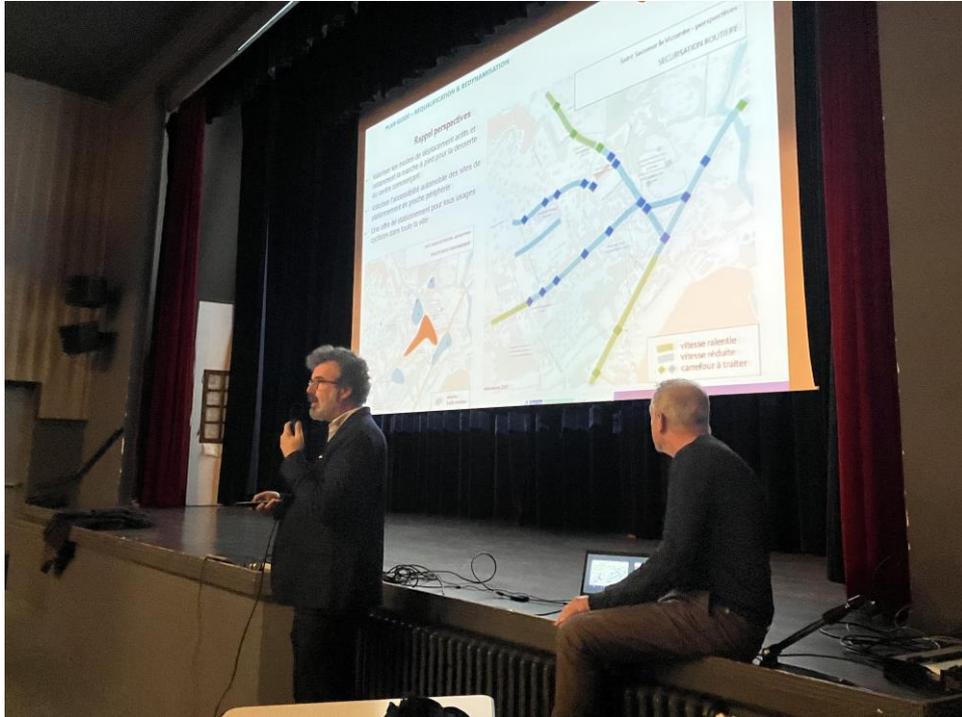


Saint-Sauveur-le-Vicomte



leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SYSTRA



Salle le Normandy de Saint-Sauveur-le-Vicomte

La réunion s'est déroulée dans la salle de cinéma Le Normandy, de 18h30 à 20h30. En dehors de la maîtrise d'ouvrage et des bureaux d'étude, elle a rassemblé 60 personnes.

Le présent compte-rendu fait état du déroulé de la réunion en ordre chronologique.

Intervenants

- **Éric Briens**, Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte
- **Arnaud Catherine**, Vice-Président de l'agglomération du Cotentin en charge des mobilités, et maire adjoint de Cherbourg-en-Cotentin en charge des mobilités
- **Valentin Desprez**, Responsable d'unité Services, Aménagements et Transition Énergétique à la Direction Technique de l'agglomération du Cotentin

Animation de la réunion

- **Louise Cormier**, cheffe de projet concertation publique pour Systra

1. Introduction

Éric BRIENS souhaite la bienvenue aux participants, il précise que la réunion de la station intermodale va être couplée à la présentation de la rénovation du centre-bourg.

Louise CORMIER présente la réunion et son déroulé. Elle précise que la visite de site ne se fera pas puisque les habitants connaissent la place juste à côté et qu'il y a finalement plus de matériau à présenter que prévu, avec l'intervention du bureau d'étude de la ville, Adepe.

Éric BRIENS rappelle l'importance de la participation à travers les fiches de contribution. Il souligne le rôle du transport dans la ville, avec les stations intermodales, et il rappelle la complémentarité des deux projets : la station et le réaménagement du centre-bourg.

Louise CORMIER présente les participants à la réunion : MM. Aymeric OVAL et Jérôme DION pour le cabinet Adepe, responsable de l'étude du réaménagement du centre-bourg ; M. Arnaud Catherine, vice-président de l'agglomération du Cotentin en charge des mobilités ; Valentin DESPREZ pour la direction Transport et Mobilités de l'agglomération ; Henri PIEL, appuyant pour Systra Louise CORMIER pour les réunions de concertation publique. Elle rappelle que les échanges sont enregistrés afin de rédiger un compte-rendu détaillé.

2. Présentation du réaménagement du centre-bourg de Saint-Sauveur-le-Vicomte

Aymeric OVAL présente le réaménagement du centre-bourg centré sur la qualité d'usage et d'image, pour redynamiser la ville. Il présente le diagnostic géographique et topographique de la ville, avec la place du château dans la ville, sur l'éperon rocheux. Il rappelle l'histoire architecturale de la ville, et notamment de son hypercentre. Il souligne le riche patrimoine historique de la ville à travers le temps, mais aussi la prééminence du routier.

Jérôme DION présente le diagnostic technique de circulation. Il montre la qualité des rues, leurs largeurs, leurs occupations, ... Il présente l'étude de l'aménagement paysager et du végétal en ville. Il fait l'état du stationnement dans la ville, avec la présentation exhaustive des places de stationnement, ainsi que leurs taux d'occupation à 18 heures, à l'heure du pic de fréquentation. En ressort l'occupation presque totale du parc de stationnement dans l'hypercentre, le stationnement sauvage dans cette zone, et la faible occupation relative des zones plus excentrées. Il souligne la circulation de poids-lourds sur la rue Bottin Desyllès ainsi que les vitesses en ville, qui sont le réel point noir du diagnostic.

Aymeric OVAL présente le projet retenu provisoirement. Il précise que le nombre de places va rester le même. Il précise les aménagements des ronds-points possibles, les rues centrales et les environs du château. Le stationnement sera désimperméabilisé. Il présente aussi les actions réalisables au niveau de l'offre commerciale.

Louise CORMIER ouvre un premier temps d'échange.

Un habitant pose la question d'un déplacement de la place des camping-cars plus bas sur l'éperon.

SYSTRA

Éric BRIENS précise que la zone en question est inondable, donc la rénovation est peu envisageable.

Une habitante pose la question de l'intérêt de la rue du château à sens unique.

Éric BRIENS répond que cela permettrait de faire passer les stationnements côté commerce.

Aymeric OVAL précise qu'un tourne-à-gauche rend l'entrée difficile et qu'un contournement rapide est possible en cas de mise en sens unique.

Jérôme DION ajoute que cela permettrait de mettre en valeur la muraille.

Un habitant qui réside sur la rue précise que la rue pourrait devenir accidentogène.

Un autre habitant pose la question des manifestations ayant lieu actuellement sur la place Auguste Cousin, et qui, du fait de son remodelage, pourrait être modifiées.

Éric BRIENS répond que certains événements devront être déplacés.

Une habitante dit qu'il est très important de réduire la vitesse en centre-ville, notamment pour sécuriser les personnes à mobilité réduite, les enfants, les personnes âgées...

Aymeric OVAL répond que la mise en place de nouveaux ronds-points et le remodelage des rues permettra *de facto* de baisser la vitesse de circulation.

3. Etude de faisabilité de la station intermodale

Arnaud CATHERINE présente le contexte de ces stations intermodales, avec notamment la raréfaction des ressources en pétrole. Il ajoute que l'ère du « tout voiture », qui a transformé les villes en autoroutes, tandis qu'elles sont faites pour les êtres humains ; mais avec la SNBC, cette ère va bientôt se fermer : les 141 millions de tonnes d'équivalents CO₂ produits chaque année devront passer à 4 dans 25 ans. L'agglomération du Cotentin y réfléchit donc, à travers le plan de déplacement du Cotentin pour dépasser l'autosolisme. Le réseau CAP Cotentin en fait partie avec des lignes de bus ainsi que le Transport à la Demande, maillant le territoire de l'agglomération. Il précise que 17 stations intermodales sont prévues, avec 4 pionnières, dont une à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Ces stations intermodales seront plus qu'à simple usage de mobilité, et, à priori, celle de Saint-Sauveur-le-Vicomte pourrait s'orienter vers le tourisme, comme celle, modèle, de Luitré-Dompierre à côté de Rennes.

Valentin DESPREZ présente la localisation de la station intermodale, qui s'intégrera dans le projet urbain. Il rappelle la vocation servicielle de cette station, en plus de la mobilité. Il détaille les aménagements comme la galerie et les locaux fermés.

4. Temps d'échanges et rédaction de contributions

Un habitant pose la question de l'utilité de la passerelle

SYSTRA

Éric BRIENS répond que c'est une question de sécurité : elle permettrait d'amener une sortie de secours au château qui n'en a pas actuellement, et elle s'inscrit dans la volonté de « faire rentrer le château dans la ville » portée par la mairie.

Un autre habitant pose la question de la maintenance des espaces verts.

Éric BRIENS répond que cela fait partie de la réflexion.

Un troisième habitant demande pourquoi les places vélos sont placées côté place et non côté château.

Valentin DESPREZ répond que cela permet de garder une vue sur le château, les raques à vélo faisant 2m50 de haut.

Une habitante rappelle l'importance des places pour vélos dans le cadre de la voie verte et des mobilités quotidiennes, Saint-Sauveur-le-Vicomte étant un carrefour.

Une autre habitante propose d'installer des espaces de pique-nique couverts.

Un habitant souligne l'importance de l'abbaye dans la ville et le fait qu'il faille aussi la mettre en avant dans le futur réaménagement.

Une habitante rappelle la situation déplorable du musée Barbey d'Aurevilly qui pâtit du manque de signalisation.

Les habitants sont ensuite conviés à partager un pot convivial. Les ateliers de rédaction de contribution n'ont pas eu lieu, les habitants ont été invités à rédiger leurs avis sur les feuilles de contribution qui leurs ont été distribuées à leur arrivée.